2e

DLP 26-7-62 132703

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
12 N.F.

5ème supplément au nº 22

SAINT-MAMET

PECHES et POIRES

Le bon état sanitaire de ces deux fruits est désormais fonction du soin apporté à les protéger contre la Tordeuse Orientale, le Carpocapse et la Mouche des fruits.

Le plus souvent le même traitement permettra de lutter contre ces trois insectes. Mais il faut assurer une protection permanente des fruits tout en respectant strictement les conditions d'emploi légal des insecticides.

ZEUZERE

Dans les vergers de poiriers et de pommiers, où la zeuzère provoque des dégâts importants, on pourra contrôler le développement de ce parasite en appliquant tous les 15 jours un traitement avec :

- Azinphos (Gusathion émulsion)

1962-40 ou - Mévinphos (Phosdrine) à raison de 40 g de matière active par hectolitre.

Bien mouiller les arbres y compris les extrémités.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux,

P. BERVILLE

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon - Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P 455